



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51202>

Département(s) de publication : **40, 64**

Annonce n° **26-51202**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS - HOPITAL MARIN DE HENDAYE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : HENDAYE

Code postal : 64700

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40, 64

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : TRAHEND2605

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme BART Delphine, Directrice, Pouvoir Adjudicateur par Délégation du Directeur Général de l'AP-HP

Adresse mail du contact : hnd-cellule-des-marches@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 559482692

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC1 ou équivalent et déclaration sur l'honneur mentionnée à l'article R.2143-3 1° du code de la commande publique (modèle transmis dans les documents de la consultation). Se référer aux documents demandés à l'article 2.2.1 1° et 2.2.1 2° du règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC2 ou équivalent. En complément du DC2, les documents et renseignements listés à l'article 2 de

l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les renseignements et les documents pouvant être demandés aux candidats au marché public aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière. Se référer aux articles 2.2.1 3° et 2.2.1 4° du règlement de consultation.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les renseignements et les documents pouvant être demandés aux candidats au marché public aux fins d'appréciation de leur capacité technique et professionnelle. Se référer à l'article 2.2.1 5° du règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1er critère : valeur technique (50 points) - 2e critère : valeur économique (45 points) - 3° critère : démarche développement durable (5 points).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de mise en conformité de la sous-station du Pavillon "MARFAN" - Hôpital Marin de Hendaye AP-HP

Code CPV principal - Descripteur principal :

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Mise en conformité de la sous station du Pavillon "MARFAN" ayant pour objet la réfection complète de la sous-station. Il est à noter la location, à la charge du Titulaire, d'une chaufferie mobile à fuel afin d'assurer la production ECS durant les travaux. Lot unique : Chauffage / Plomberie sanitaire. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), les plans et la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.).

Lieu principal d'exécution du marché : Hendaye 64700

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du local concerné par les travaux est obligatoire et conditionne la validité de l'offre. Les modalités d'organisation de la visite sont décrites à l'article 7.2 du RC. L'attestation de visite, signée par le RPA, sera à joindre obligatoirement à l'offre sous peine d'élimination.

Autres informations complémentaires : Les soumissionnaires doivent également transmettre leurs offres techniques et financière (projet de marché). Les documents obligatoires à transmettre sont énumérés à l'article 2.2.1 (constitution du dossier de candidature) et 2.3 (offre technique et financière - projet de marché) du Règlement de Consultation. Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser leurs questions, sur un fichier informatique type word ou pdf, au plus tard le 04/06/2026 avant 18H00 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». La cellule des marchés publics transmettra les réponses à ces questions au plus tard le 05/06/2026 avant 18H00 par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026